

Améliorer les effets structurants du secteur des ressources minérales dans les pays de la Communauté économique d'Afrique centrale

Atelier régional

Brazzaville, République du Congo
28 au 30 septembre 2016

Discours d'ouverture

par

Son Excellence Mme Ingrid Olga Ebouka-Babackas, Ministre
du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale,
République du Congo

Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement
les points de vue de la CNUCED.

Atelier de lancement du projet sous-régional sur le thème « renforcer les effets structurants du secteur des ressources minières dans les pays de la Communauté Economique d'Afrique Centrale »

MPSIR/CNUCED, Brazzaville du 16 au 30 Septembre 2016

**DISCOURS D'OUVERTURE DU MINISTRE DU PLAN, DE LA
STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE**

Brazzaville, le 28 septembre 2016

- **MONSIEUR LE REPRESENTANT DU PREMIER MINISTRE ET MESSIEURS LES REPRESENTANTS DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT**
- **MONSIEUR LE REPRESENTANT DU MINISTRE DU COMMERCE DU TCHAD,**
- **MESDAMES ET MESSIEURS LES REPRESENTANTS DES MISSIONS DIPLOMATIQUES AU CONGO,**
- **MADAME LA CHEFFE DE SECTION CONTENU LOCAL DE LA CNUCED**
- **MONSIEUR LE COORDONATEUR DU SYSTEME DES NATIONS UNIES**
- **MESDAMES ET MESSIEURS LES REPRESENTANTS DES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT,**
- **DISTINGUES INVITES EN VOS GRADES RANGS ET QUALITES,**

MESDAMES ET MESSIEURS, LES PARTICIPANTS

Nous sommes tous réunis ce jour, pour prendre part au lancement de l'atelier régional organisé par la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED), sur un thème d'une importance stratégique pour nos pays africains richement dotés en ressources naturelles : comment

« renforcer les effets structurants du secteur des ressources minières dans les pays de la Communauté Economique d'Afrique Centrale ».

Mais avant de poursuivre mon propos, permettez-moi de m'acquitter de l'agréable devoir d'exprimer au nom du président de la République, chef de l'Etat et de celui du premier ministre chef du gouvernement et en mon nom propre, une cordiale bienvenue à tous nos hôtes étrangers : le représentant du ministre du commerce du Tchad, la délégation de la CNUCED conduite par madame YANCHUN ZHANG, et à tous nos autres invités en vos rangs et qualité respective.

Ces assises font suite au lancement, lundi dernier d'un atelier national qui a vu la participation de nombreux experts congolais qui se joignent à moi pour vous assurer d'un séjour agréable et fructueux en cette riche terre d'Afrique centrale.

MESDAMES ET MESSIEURS,

La Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED) ne cesse de soutenir, depuis une cinquantaine d'années, l'intégration des pays en développement, dépendant des matières premières, dans l'économie mondiale à travers son programme de travail sur les produits de base.

Cet appui se traduit notamment par l'organisation du présent atelier financé par la 9^{ème} tranche du compte de développement de la CNUCED dans le cadre d'un

projet qui se poursuit depuis 2015 dans trois pays pilotes à savoir la République du Tchad, la République de Guinée Equatoriale et la République du Congo, comme indiqué par le coordonateur représentant des Nations Unies.

Le ministère du plan, de la statistique et de l'intégration régionale a été désigné point focal dans notre pays, à un double titre :

- 1- Celui d'administration centrale en charge du pilotage des stratégies et politiques de développement économique ;
- 2- Et aussi celui en charge de suivre l'exécution des programmes et projets relatifs à l'intégration.

C'est ainsi que le ministère s'est associé dans l'organisation des assises de l'atelier régional ; mais aussi de l'atelier national qui pendant deux jours a permis aux experts (fonctionnaires, chercheurs, représentants du secteur privé et de la société civile) de tenter de répondre au paradoxe qui établit que malgré des réserves minières significatives, les pays de la CEEAC ne tirent pas suffisamment profit de leur exploitation dans la mesure où cette activité ne génère pas les revenus importants ou les emplois décents qui contribuent à une croissance économique respectueuse de l'environnement et à long terme à un développement durable.

En effet, la plupart des pays de la CEEAC exportent leurs ressources minières sans y ajouter de la valeur et par conséquent sans transformation au niveau local ce qui aurait l'avantage de désenclaver le secteur minier et créer des liens de développement avec le reste de l'économie.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Le secteur des ressources naturelles est une source directe de créations d'emplois, d'accumulation de capacités productives locales et de collecte d'impôts ; mais il devrait indirectement contribuer à stimuler un développement économique inclusif à condition que les politiques de contenu local, soient adaptées.

Dans cette seconde approche, l'on comprend bien que les concepts de « contenu local » et de « liens de développement » s'entremêlent. Tandis que le contenu local se réfère à la valeur ajoutée au niveau local dans l'économie où il y a les ressources naturelles, le concept de liens de développement va au-delà de la simple création de valeur ajoutée.

La CNUCED nous prévient que « les liens de développement nécessitent donc, de la part des multinationales et autres partenaires publics et privés, de favoriser les entreprises locales à travers des partenariats solides afin d'élever leurs standards au niveau des chaînes de valeur régionale et globale tout en le transformant en de véritables entités économiques viables capables de soutenir la compétition avec les entreprises internationales de leur taille ».

Que de joutes en perspective !

Au plan national, l'on peut se réjouir que le Congo ait mis en place un comité de pilotage du contenu local, ce qui représente une étape importante dans le sens du renforcement des politiques du contenu local et des liens de développement du secteur des ressources naturelles avec le reste de l'économie. Ce comité accomplit des progrès à travers notamment deux avant-projets de loi sur la promotion et le développement du secteur privé national et sur l'organe de suivi de la mise en œuvre de la loi.

Cependant, certains défis demeurent d'actualité :

- Procéder rapidement à l'adoption des textes de loi régissant la matière ;
- Renforcer les capacités managériales et techniques des PME congolaises et promouvoir l'emploi local ;
- Appliquer les réformes déjà engagées par le gouvernement du Congo à court et moyen terme;
- Diversifier à moyen et long terme l'économie grâce à l'apport issu du secteur extractif en général.

Nous noterons donc avec intérêt les recommandations pertinentes de l'atelier national :

- Mettre en place un groupe de travail élargi à toutes les parties prenantes au processus ;
- Et l'élaboration d'une feuille de route à l'instar du Tchad.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Au niveau de la sous région CEEAC, le Traité reconnaît l'importance de l'utilisation des ressources naturelles comme moteur d'un développement économique inclusif et le besoin de coordonner les politiques visant à maîtriser les techniques de valeur ajoutée et la promotion des liens de développement.

Toutefois, beaucoup reste à faire pour faire de l'exploitation de nos ressources naturelles, le vecteur d'une croissance soutenue et d'un développement socio-économique durable et inclusif.

Ainsi, nos experts tenteront, pendant trois jours, de répondre à l'interrogation objet de cet atelier régional comment « renforcer les effets structurants du secteur des ressources minières dans les pays de la Communauté Economique d'Afrique Centrale » à travers l'examen de plusieurs thématiques :

- Intégration dans les chaînes de valeurs régionales et globales ;
- Réduction des lacunes dans les qualifications ;
- Amélioration de l'environnement des affaires ;
- Réalisation d'infrastructures ;
- Renforcement de la bonne gouvernance ;
- Résolution des problèmes sociaux et environnementaux.

J'entrevois que ces sujets donneront lieu à des discussions denses étayées par des opinions diverses, des intérêts divergents et des expériences variées dans un débat ouvert et assurément constructif.

Et sans nul doute que les résultats des travaux de nos experts poseront les jalons qui nous rapprocheront de l'objectif recherché à savoir réaliser une exploitation transparente, équitable et optimale de nos ressources minières pour le mieux-être de nos populations.

Et c'est sur cette belle note d'espoir, que je déclare ouverts les travaux de l'atelier régional sur le renforcement des effets structurants du secteur des ressources minières,

Je vous remercie de votre aimable attention.